

REGLEMENT DU CONCOURS D'ECRIURE Kinra Girls Edition 2016-2017 (EDITIONS PLAY BAC)

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Les éditions Play Bac (ci-après dénommées « Play Bac »), SAS (Société par Actions Simplifiée) au capital de 40 000 euros, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 387 915 317, dont le siège social est situé au 14 bis rue des Minimes 75003 PARIS, organise un concours d'écriture qui sera annoncé notamment sur le site Internet <http://www.kinragirlsforever.com>. Play Bac se réserve le droit de l'annoncer sur tout autre support.

Ce concours est ouvert du 1^{er} septembre 2016 au 28 février 2017 inclus. Les inscriptions sont closes au 15 décembre 2016 minuit. Les productions des classes inscrites sont à envoyer avant le 28 février 2017 minuit. Les résultats seront publiés sur le site <http://www.kinragirlsforever.com> le 5 avril 2017.

ARTICLE 2 – QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce concours d'écriture est ouvert à toutes les classes de CM1 et CM2 de France métropolitaine et des DOM-COM.

Une seule participation sera acceptée par classe, l'inscription devant être faite au nom du professeur de la classe. La participation devra être faite en langue française. **Nous attirons votre attention sur le fait que** l'inscription et la participation au jeu-concours impliquent l'accord total du règlement et du déroulement du concours (notamment la mise en ligne des histoires réalisées par les participants sur le site <http://www.kinragirlsforever.com>) de tous les parents (ou représentants légaux) des enfants concernés.

Les participants s'assureront auprès des parents qu'ils acceptent le présent règlement. En cas de manquement à cette recommandation, Play Bac ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable. S'agissant d'enfants mineurs, le jeu-concours se fait sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale. À tout moment du jeu-concours, Play Bac peut exiger la présentation d'une autorisation écrite.

Ne peuvent participer les personnes ne répondant pas aux conditions visées ci-dessus, et en tout état de cause :

- les membres de la direction et du personnel de Play Bac ;
- les personnes qui, d'une façon générale, participent à la mise en œuvre de ce jeu-concours ;
- les membres de leurs familles respectives.

ARTICLE 3 – PRINCIPE DU JEU-CONCOURS

La description et les modalités du jeu-concours apparaîtront sur le site Internet <http://www.kinragirlsforever.com> à partir du 1^{er} septembre 2016. Pour participer à ce jeu-concours, il suffit à l'enseignant de télécharger le formulaire d'inscription sur le site <http://www.kinragirlsforever.com> et de le renvoyer complété :

- soit par courrier postal : Editions Play Bac - Concours d'écriture Kinra Girls - 14 bis rue des Minimes - 75003 PARIS
- soit par mail : kinragirls@playbac.fr

Les élèves des classes participantes sont invités, avec l'aide de leur enseignant(e), à imaginer et écrire une histoire dont le personnage principal, fille ou garçon, fait découvrir son pays de manière créative et originale. Ce pays peut être la France ou un pays étranger.

Le texte produit ne doit pas dépasser 6000 signes (espaces compris) et il doit être accompagné de une à quatre illustrations.

Les élèves devront également donner un titre à leur histoire et en dessiner la couverture.

L'enseignant devra faire parvenir l'histoire de sa classe par courrier postal aux Éditions Play Bac avant le 28 février 2017, le cachet de la Poste faisant foi. Tout envoi non conforme sera considéré comme nul. Une seule participation par classe sera acceptée.

Après annonce des résultats, les deux premières classes gagnantes s'engagent à envoyer à Play Bac les fichiers nécessaires à l'impression de l'histoire (texte sous fichier type Word et illustrations à part sous format PDF ou image type .png ou .jpeg).

ARTICLE 4 – LES PRIX

Les prix suivants sont mis en jeu dans la limite des stocks disponibles :

PREMIER PRIX (1 classe de CM1 ou de CM2)

Pour les enseignants et la classe entière :

- Sélection de livres pour la bibliothèque de l'école (littérature, livres d'art, documentaires...) réalisée par un libraire choisi par Play Bac

Valeur : 1500 € TTC

- *Les 21 romans de la série Kinra Girls*

Valeur : 140 € TTC

- 1 abonnement d'un an (205 numéros) à la version papier des magazines *Mon Quotidien* et *My Little Weekly* ainsi que l'accès au site monquotidien.fr

Valeur : 138,60 € TTC

- Intervention de l'auteure et/ou de l'illustratrice des Kinra Girls dans la classe

Valeur : 300 € TTC

Pour chaque élève de la classe :

- Impression d'un exemplaire relié de l'histoire réalisée par la classe
- Mise en ligne de l'histoire réalisée par la classe sur le site <http://www.kinragirlsforever.com>
- Le tome 21 de la série Kinra Girls
- Un quiz de la marque Incollables® (au choix de l'éditeur)
- Affiche et marque-page

Valeur totale : 600 € TTC (valeur pour un élève : 20 € maximum)

DEUXIEME PRIX (1 classe de CM1 ou de CM2)

Pour les enseignants et la classe entière :

- 1 abonnement d'un an (205 numéros) à la version papier des magazines *Mon Quotidien* et *My Little Weekly* ainsi que l'accès au site monquotidien.fr

Valeur : 138,60 € TTC

Pour chaque élève de la classe :

- Impression d'un exemplaire relié de l'histoire réalisée par la classe
- Mise en ligne de l'histoire réalisée par la classe sur le site <http://www.kinragirlsforever.com>
- Le tome 21 de la série Kinra Girls
- Un quiz de la marque Incollables® (au choix de l'éditeur)
- Affiche et marque-page

Valeur totale : 600 € TTC (valeur pour un élève : 20 € maximum)

TROISIEME PRIX (1 classe de CM1 ou de CM2)

Pour les enseignants et la classe entière :

- 1 abonnement d'un an (205 numéros) à la version papier des magazines *Mon Quotidien* et *My Little Weekly* ainsi que l'accès au site monquotidien.fr

Valeur : 138,60 € TTC

Pour chaque élève de la classe :

- Mise en ligne de l'histoire réalisée par la classe sur le site <http://www.kinragirlsforever.com>
- Le tome 21 de la série Kinra Girls
- Un quiz de la marque Incollables® (au choix de l'éditeur)
- Affiche et marque-page

Valeur totale : 450 € TTC (valeur pour un élève : 15 € maximum)

Pour toutes les classes participantes mais non lauréates

- Une sélection d'affiches et de marque-pages

Les prix offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. Play Bac ne saurait être tenu pour responsable des retards, pertes, avaries, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux, intervenus lors de la livraison. Les prix retournés seront perdus pour le participant et demeureront acquis à Play Bac. Les gagnants renoncent à réclamer à Play Bac tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du prix. Play Bac se réserve le droit de remplacer les prix indiqués ci-dessus, en tout ou partie, par d'autres prix de valeur équivalente, en cas de difficulté pour obtenir ce qui a été annoncé (et notamment en cas de rupture commerciale d'un titre).

ARTICLE 5 – DESIGNATION DES GAGNANTS

Un jury désignera 3 classes gagnantes tout niveau confondu. Le jury sera composé de l'auteure Moka et de l'illustratrice Anne Cresci, de membres de Play Bac et d'un membre de Corolle, société détentrice de la licence Kinra Girls. Il tiendra compte, dans le choix des histoires gagnantes, du niveau de la classe. Play Bac se réserve le droit de

modifier la composition du jury si nécessaire, notamment en cas de défection d'un de ses participants. Le jury se réserve le droit de décerner un « prix du jury ». Play Bac se réserve le droit de procéder aux vérifications de participation concernant l'article 2, sans que ce droit soit une obligation. Toute personne désignée gagnante ne remplissant pas les conditions décrites à l'article 2 pourra être éliminée, sans qu'aucune réclamation ne soit possible. Le jury déterminera les gagnants en fonction de l'originalité et de la qualité de l'histoire rédigée, ainsi que la cohérence avec le titre et le dessin de couverture.

ARTICLE 6 – PUBLICATION DES RESULTATS / REMISE DES PRIX

Les résultats seront annoncés le 5 avril 2017 aux gagnants par e-mail et sur le site Internet <http://www.kinragirlsforever.com>.

Les prix seront envoyés avant le 30 juin 2017 par courrier postal.

Les participants au jeu-concours font élection de domicile à l'adresse indiquée lors de leur inscription pour l'envoi de leurs prix. Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile. Toutes informations d'identité ou d'adresses fausses entraînent la nullité du gagnant et de l'ensemble de ses participations.

ARTICLE 7 – ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le fait de participer à ce concours d'écriture implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat, par l'enseignant de la classe concernée et par les parents ou représentants légaux de tous les élèves y participant. Des additifs ou des modifications à ce règlement peuvent éventuellement être publiés à tout moment pendant la durée du jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

ARTICLE 8 - CONNEXION ET UTILISATION

La participation au jeu-concours implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau. Play Bac décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la maintenance ou du dysfonctionnement des serveurs du site Internet <http://www.kinragirlsforever.com>, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique, et de l'envoi des formulaires à une adresse erronée ou incomplète.

ARTICLE 9 - PROMOTION

Du fait de l'acceptation de leur prix, les gagnants autorisent Play Bac à utiliser le nom de l'école, le nom et prénom des gagnants, commune de résidence ou adresse Internet dans toute manifestation publi- promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné, et ceci pour une durée maximale de 2 ans.

Les histoires gagnantes ayant fait l'objet d'une publication non commerciale pourront également être utilisées et diffusées par Play Bac et ses partenaires dans le cadre d'opérations de promotion sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie.

ARTICLE 10 – DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les participants au jeu-concours dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux informations personnelles les concernant en s'adressant à Editions Play Bac Jeunesse – Concours d'écriture Kinra Girls – 14 bis rue des Minimes – 75003 PARIS.

ARTICLE 11 - DROITS DE PROPRIETE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce jeu sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées par leur propriétaire respectif.

ARTICLE 12 - LITIGES

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française. Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée par Play Bac en premier lieu. Tout litige né à l'occasion du jeu-concours sera soumis aux tribunaux compétents de Paris.